

Metz, le 25 janvier 2021

Service Aménagement, Biodiversité, Eau  
Unité Police de l'Eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Pascal ANDRES  
Tél. : 03 87 28 33 42  
E-mail : pascal.andres@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Maire**  
**Mairie**  
**41, rue Principale**  
**57220 GUINKIRCHEN**

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant des travaux de restauration d'un cours d'eau sur la commune de  
GUINKIRCHEN

Courrier de demande d'affichage en mairie.

**RÉF.** : /

**P.J.** : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Travaux de restauration d'un cours d'eau sur la commune de GUINKIRCHEN.**

Ce dossier a été déposé par : CCHPB à BOULAY-MOSELLE.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57-2021-00013, en date du 25 janvier 2021,
- une copie du courrier de non-opposition à la réalisation de l'opération, en date du 25 janvier 2021.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER